



ASSEMBLEE GENERALE 2023

Mardi 5 mars 2024

Procès-verbal

L'assemblée générale de l'Adac s'est tenue le mardi 5 mars 2024 dans une salle du restaurant les Coulondrines à Saint-Gély-du-Fesc, avec 44 participants. La séance a débuté à 9 h 45.

Contrôle du quorum

Avant d'ouvrir l'assemblée, le contrôle du quorum a été réalisé :

- Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2023 : 130
- Quorum nécessaire 25 % : 32,5
- État de présence :
 - Adhérents 2013 présents : 44
 - Adhérents représentés : 12
 - Total : 56

Le quorum de 25 % est donc atteint.

Pierre Défait du CSE était présent à titre d'observateur.

Déroulement de l'assemblée

Le président, Jacques Chantereau, remercie les personnes présentes. Il souligne la présence de Pierre Défait, secrétaire général du CSE (Comité social et économique). Les membres d'honneur de l'Adac (la PDG, Elisabeth Claverie de Saint-Martin et le DGDRD, Anthony Farisano), invités, n'ont pas pu venir. Vincent Fabre-Rousseau (Directeur régional Montpellier-Occitanie) n'a pu se rendre disponible.

Jacques Chantereau déclare la séance ouverte et rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- Rapports du conseil d'administration
 - Rapport d'activités
 - Rapport moral
 - Rapport financier suivi du rapport du « commissaire aux comptes »
 - Questions sur les rapports
 - Vote

Adac c/o Cirad, avenue Agropolis, TA 213/01, 34398 Montpellier Cedex 5
adac0803@gmail.com
<http://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Association enregistrée sous le n° w343005465

- La question des archives
 - Point sur la situation
 - Débat.
- Les autobiographies
- Les activités
 - Propositions de thèmes de conférences et de sorties
 - Propositions de nouvelles activités
- Informations diverses
- Clôture de l'AG
- Apéritif. Repas

Point 1 : Rapports du conseil d'administration

Le secrétaire général Jean Philippe Tonneau présente le rapport d'activités avec la contribution de Hervé Saint-Macary pour les relations avec le CRdP.

Le président Jacques Chantereau présente le rapport moral avec la contribution de Florent Maraux pour l'hommage à René Tourte.

La trésorière Christiane Mellet-Mandard présente la situation financière pour l'année 2023. Les dépenses ont été cette année supérieures aux recettes, obligeant à puiser dans les réserves. En conséquence, la trésorière annonce que les subventions pour les activités destinées aux adhérents seront diminuées. Elle annonce également que la cotisation à l'Adac restée identique depuis des années sera augmentée en 2025.

Jean-Pierre Gaillard, contrôleur aux comptes, déclare qu'il a examiné les journaux (dépenses, recettes, banque et caisse), qu'il n'a pas relevé d'anomalie particulière et qu'il considère la comptabilité sincère, véritable et probante.

Le président ouvre le temps des questions.

Jean Pascal Pichot souligne que le nombre d'hommages réalisés aurait pu figurer au rapport d'activités. Jean Philippe Tonneau prend acte de la demande et inclura l'information (21 hommages depuis le 1 er janvier 2023) dans le rapport d'activités qui sera transmis.

Pierre Defaut demande si l'Adac reçoit un appui financier du Cirad. Christiane Mellet-Mandard indique que les financements du Cirad ne sont demandés que pour les journées des anciens qui sont une co-organisation Adac-Cirad. Pierre Defaut indique que le CSE votera prochainement une subvention à l'Adac et en profitera pour sensibiliser la direction générale du Cirad. Le président remercie Pierre Defaut.

Jean Pascal Pichot demande des explications complémentaires concernant l'hommage à René Tourte. Quid d'Agropolis et de l'implication des partenaires sénégalais. En particulier Ibra Touré a-t-il été mis au courant ? Florent Maraux, Jacques Chantereau et Jean Philippe Tonneau précisent : i) que Patrick Caron fait partie du groupe de coordination et d'organisation de l'hommage ; ii) Papa Seck a été contacté. Mais il est actuellement très pris par les élections ; iii) Jean Philippe Tonneau a parlé la semaine dernière à Ibra Touré qui est prêt à retransmettre l'information à nos partenaires.

Regis Peltier a noté la possibilité de l'accès au Cirad avec des cartes fournies par la direction régionale. Jacques Chantereau précise que cet accès concerne les membres du CA. Jean Philippe Tonneau indique qu'en tant qu'expert émérite Regis Peltier peut demander une carte.

Jacques Chantereau lance la procédure de votes.

A l'unanimité des suffrages exprimés, les rapports d'activité, moral et financier sont successivement approuvés. Quitus est donné à la trésorière.

Point 2 : La question des Archives et des données personnelles au Cirad

Point sur la situation

Jacques Chantereau, président, appuyé par les autres membres du CA fait un résumé de la situation depuis la dernière AG. Les principaux événements sont rappelés, à savoir :

- réunion le 9 octobre avec Anthony Farisano et les personnes chargées du dossier. Lors de cette réunion relativement positive. Anthony Farisano annonce l'envoi d'un avenant proposant des solutions ;
- courrier du 9 octobre de la DPO avec l'avenant proposé ;
- courrier Adac du 12 décembre à la Présidente refusant de signer l'avenant inadapté à la situation et demandant un nouveau RV ;
- courrier d'Anthony Farisano du 17 janvier insistant sur la nécessité de signer l'avenant sans donner de RV ; décision de l'Adac de demander aux anciens de faire la demande de leurs données personnelles ;
- courriel du 6 février d'Anthony Farisano demandant un rendez-vous face au nombre de demandes de récupération des données personnelles ;
- RV le 4 mars, après-midi.

Lors de cette réunion du 4 mars (Anthony Farisano et délégation Adac, composée de Jacques Chantereau, Marie-Gabrielle Bodart, Jacques Pages, Nicole Pons, Jean Philippe Tonneau), Anthony Farisano a exprimé l'incompréhension de l'équipe qui avait rédigé la proposition de l'avenant : elle a ressenti le courrier à la PDG comme une mise en cause de leur travail. La délégation de l'Adac a réexpliqué les raisons du refus de signer l'avenant, compte tenu de sa complexité et des conséquences qu'il implique. Anthony Farisano nous a proposé une rencontre avec la DPO et la juriste pour discuter de cet avenant avec deux objectifs : comprendre exactement les implications que l'Adac a peut-être surestimées ; étudier les possibilités de simplification. Si cette réunion n'aboutissait pas, la délégation a exprimé sa position en deux points : ne pas signer l'avenant ; proposer un nouvel avenant pour modifier la convention, avenant actant que nous ne demanderons plus au Cirad les données personnelles des agents. La réunion a été fixée au 13 mars.

En tout état de cause, le CA recommande la poursuite des demandes de données personnelles. Anthony Farisano nous a annoncé que les réponses seront faites avec retard car le Cirad essaie d'automatiser l'extraction des données pour faciliter les réponses.

Adac c/o Cirad, avenue Agropolis, TA 213/01, 34398 Montpellier Cedex 5

adac0803@gmail.com

<http://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Association enregistrée sous le n° w343005465

Débat

Les questions portent :

- sur la nature des données personnelles (Jean-Guy Bertault),
- sur la destruction des données par rapport aux questions de maladie professionnelle qui peuvent apparaître plus de 5 ans après le départ en retraite (Marion Breysse).

Pierre Defaut signale que les difficultés que l'Adac rencontre ne le surprennent pas car le Cirad est rentré dans une phase de déshumanisation. Les réunions du CSE n'apportent jamais de réponses aux questions posées par les salariés : les mêmes questions se retrouvent de manière récurrente au fur et à mesure des ordres du jour.

Point 3 : Les autobiographies

Le CA remercie les adhérents qui ont rédigé des autobiographies ou des CV. Nous avons reçu une quarantaine de documents qui sont gardés dans les archives de l'Adac.

Les autobiographies sont mises en ligne sur le site dans la rubrique « écrits et travaux », après accord des adhérents et édition. Francis Ganry présente les pages où sont disponibles les documents. Ces pages contribuent au patrimoine du Cirad.

Point 4 : Les activités

Les activités conférences et sorties semblent répondre à la demande des adhérents. Le CA vous demande de confirmer ce point de vue. Il vous demande des idées de sorties et de conférences. Il vous demande aussi si vous souhaitez de nouvelles activités, en sachant que cela nécessite du temps.

Nicole Pons profite de l'opportunité pour signaler la prochaine sortie qui aura lieu le mercredi 15 mai : Promenade sur le canal du Midi à partir des Écluses de Fonserannes (Béziers) et visite à l'abbaye de Fontcaude.

Même si les dates ne sont pas fixées, deux conférences sont prévues: une sur les filières au Cirad (François Côte) et une sur Montpellier capitale du parfum (Yvette Pagès). L'enchaînement des conférences respectent le rythme d'une conférence scientifique alternant avec une conférence sur un sujet d'intérêt général.

Des membres proposent les idées suivantes :

- Conférence : l'histoire d'un village au Maroc par Tahar Rachadi à partir de son livre Vif Argent.
- Visites : **l'usine de traitement ; l'entreprise de Guayule, la gestion des forêts méditerranéennes.**

En ce qui concerne les activités dans les DOM-TOM, un contact sera pris via le CSE avec les délégués des DOM-TOM pour discuter de la relance des activités.

Les relations de l'Adac avec le CRdP du CSE se poursuivent avec les participations possibles croisées aux activités de chacun.

Point 5 : Questions diverses

Adac c/o Cirad, avenue Agropolis, TA 213/01, 34398 Montpellier Cedex 5

adac0803@gmail.com

<http://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Association enregistrée sous le n° w343005465

Les contacts reprennent avec l'Aida dont les adhérents ont été intégrés à la liste de diffusion de notre newsletter. La présidente Marie-Noëlle Favier entreprend de réactiver les activités en région parisienne qui seront ouvertes aux membres de l'Adac d'Ile de France

Perla Hamon remercie les adhérents pour les dons à l'ONG Kianjavato. Elle explique rapidement les activités menées dans cette bourgade de la côte est de Madagascar, où est installée une station de recherche du Fofifa, station dédiée aux cafés. Un container est envoyé à Madagascar (partagé avec plusieurs autres ONG) et Perla Hamon recueille à cette fin des vêtements, des livres... Des dons en argent sont aussi nécessaires

Sans plus de sujet, l'assemblée est levée à 12 h 20.

Fait à Montpellier le 10 mars 2024

Le président

Jacques Chantereau

Le secrétaire général

Jean Philippe Tonneau

Adac c/o Cirad, avenue Agropolis, TA 213/01, 34398 Montpellier Cedex 5

adac0803@gmail.com

<http://www.amicaledesanciensducirad.fr/>

Association enregistrée sous le n° w343005465